



COMITÉ DE SUIVI AUTHIER LITHIUM

COMPTE-RENDU

4e rencontre du Comité de suivi Authier Lithium
29 mars 2021, par Zoom.

1. ACCUEIL

- a) Lina Dallaire présente l'ordre du jour aux membres. Valérie Jacob revient sur la dernière rencontre au mois de décembre et des travaux qui ont été faits depuis l'embauche de Lina Dallaire.
- b) M. Michel Ratté – Directeur développement durable – Sayona Québec se présente aux membres du Comité.
- c) Lina Dallaire se présente aux membres du Comité et explique les objectifs de son titre au sein du Comité.
- d) Les membres du Comité se présentent à tour de rôle en nommant leur nom, leur titre ainsi que le secteur d'activité dans lequel ils travaillent. Un membre souligne l'importance de mettre la liste des membres à jour sur le site internet.

2. ÉCHANGE D'INFORMATIONS

Mise à niveau des informations concernant l'avancement du projet par M. Ratté, Directeur développement durable et M. Yanick Plourde, Directeur environnement.

M Ratté, à l'aide d'une présentation PowerPoint, effectue une mise à jour des travaux et une revue du plan stratégique de Sayona.

Avant de débiter, au nom de Sayona, M. Ratté salue toutes les actions des municipalités, des organismes socio-économiques, du Conseil de bande et des citoyens en lien avec la Covid-19.

Les objectifs de la présentation sont :

a) Les étapes franchies du Projet Authier de La Motte

- **Janvier 2020** - Dépôt de l'Étude d'impact sur l'Environnement (ÉIE) de Sayona Québec (SQ) - Projet Authier auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).
- **Mars 2020** - Le MELCC soumet à Sayona, une série de 131 questions et commentaires relativement à l'ÉIE du Projet Authier de SQ.
- **Décembre 2020** – Dépôt de 131 réponses par Sayona Québec auprès du MELCC relativement aux questions et commentaires reçus en mars 2020.
- **11 janvier 2021** – Entente de partenariat stratégique avec un chef de file américain du secteur du lithium, Piedmont Lithium pour une participation de 25 % dans la filiale canadienne de Sayona en plus d'un accord d'achat de spodumène pour un approvisionnement annuel de 60 000 tonnes (50%).
- **19 janvier 2021** – Entente d'un projet en 3 phases qui nécessitera la construction, dans les installations de Corem, de bancs d'essai en laboratoire, d'une mini usine et d'une usine pilote. Ce projet vise à tester la production d'hydroxyde de lithium par l'utilisation d'acide nitrique au lieu de l'acide sulfurique. Ce procédé permettrait de récupérer 90% des déchets.

- **27 janvier 2021** – Nouveau programme de forage de 2 millions de dollars canadiens à l'été 2021 au Québec, dans le cadre du projet Authier Lithium ainsi que du projet Tansim au Témiscamingue.
- **31 janvier 2021** – Nomination de M. Michel Ratté au poste de directeur – Développement durable de l'entreprise. Il assumera le développement et la mise en place des projets sociaux, économiques et environnementaux de SQ.
- **24 février 2021** – Dépôt par le MELCC auprès de Sayona Québec, d'une série (2^e) de 51 questions et commentaires relativement à l'ÉIE du projet Authier de SQ.
- **5 mars 2021** – Nomination de M. Yves Desrosiers au poste de Directeur – Projet Authier.
- **12 mars 2021** – Acquisition de 91 claims supplémentaires autour du nouveau projet de lithium Tansim à Moffet au Témiscamingue.

b) **Les prochaines étapes du Projet Authier, par Yanick Plourde**

Monsieur Plourde, directeur environnement dresse un portrait de la situation.

- **Avril 2021 – Processus pour minimiser les GES – Carboniq.**
M Plourde explique qu'actuellement, Sayona souhaite mettre en œuvre des mesures pour réduire les GES à travers le projet Authier.

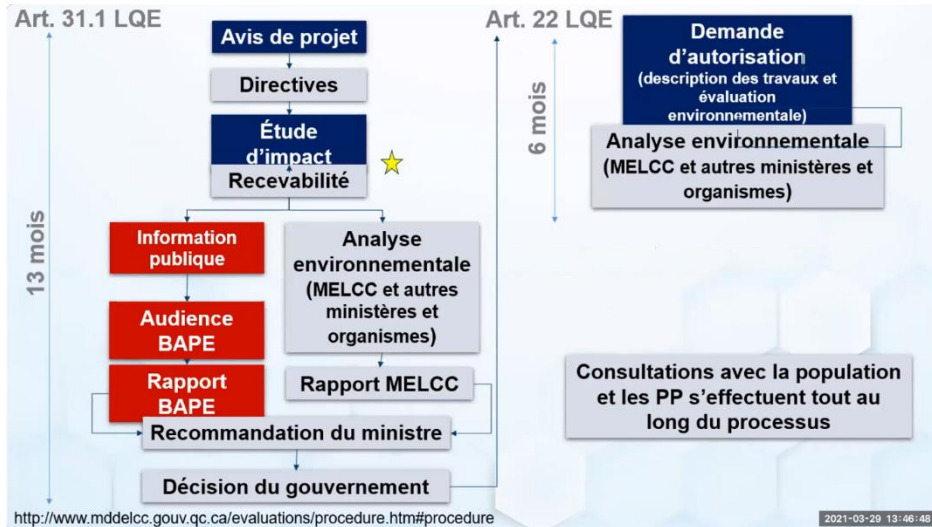
Depuis l'étude effectuée par SNC Lavalin, des alternatives sont actuellement à l'étude dont la possibilité d'utiliser des camions électriques ou du moins des camions qui vont générer moins de GES.

- **Été 2021** – Accompagnée de 5 firmes d'experts, Sayona est actuellement en cueillette de données pour répondre aux 51 questions déposées par le MELCC. Les réponses sont prévues être déposées à l'été 2021. À noter qu'une quinzaine de questions portent spécialement sur les effets de la circulation en lien avec le projet Authier notamment à l'intersection de la route 109 et du chemin Preissac.

<https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/dossiers/3211-16-020/3211-16-020-63.pdf>

- **Printemps 2021 - Mise à jour de la présentation sur les conclusions l'ÉIE et études complémentaires.**
Cette présentation devait être faite au comité en mars 2020. La rencontre ayant été reportée en raison de la pandémie, la présentation a été mise à jour en fonction des changements apportés au projet Authier et sera prête au moment où le comité souhaitera la recevoir.
- **Fin de l'automne 2021** – Considérant que les réponses aux 51 questions devraient être déposées par Sayona durant l'été 2021 et considérant que le MELCC devra procéder à leur analyse avant de conclure que tous les sujets ont été couverts de façon satisfaisante (avis de recevabilité), il est peu probable que le BAPE soit mandaté pour tenir des audiences publiques avant la fin de l'automne 2021.

- M. Yanick Plourde présente un schéma sur la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (processus d'étude d'impact) :



L'étoile jaune indique où le projet en est rendu. L'étude l'impact ayant été déposée, Sayona est en attente de la décision du gouvernement sur la recevabilité de celle-ci.

- Avant de rendre cette décision, le Ministère de l'Environnement s'assurera que Sayona a répondu à toutes les questions et commentaires de manière satisfaisante. Il est peu probable que cette décision survienne avant l'été 2021.

Par la suite, le processus suivra deux chemins parallèles et complètement indépendants l'un de l'autre. Un consistera en la tenue du BAPE et l'autre celui du Ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques. Ultimement, chacune des instances soumettra une recommandation au Ministre de l'Environnement à partir desquelles la décision sera rendue (par décret).

Finalement, Sayona devra franchir une deuxième phase d'autorisations environnementales nommée « phase des permis et autorisations ». Une dizaine de permis devraient être nécessaires. À cette étape, Sayona devra fournir tous les plans et devis détaillés à la direction régionale du Ministère de l'Environnement pour approbation. Il est peu probable que toutes ces étapes soient franchies avant 2022.

QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU COMITÉ

Suite à la présentation de M. Plourde, des questions sont soulevées :

1. Les membres discutent des 131 questions et réponses et de la façon dont les informations peuvent leur être soumises. Il a été convenu de mettre le lien internet au compte-rendu et d'acheminer le document sous forme PDF à tous les membres du comité.

<https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/dossiers/3211-16-020/3211-16-020-21.pdf>

2. Un membre se questionne à l'effet que lors de la présentation, il a été soulevé que l'utilisation de l'acide nitrique permettait de récupérer 90% des déchets, qu'advient-il du 10% restant ?

M. Ratté prend bonne note de la question et soumettra une réponse complète à la prochaine rencontre du comité.

3. Le comité s'interroge à savoir si Sayona entend considérer les différents projets en cours comme des projets distincts les uns des autres ou comme un projet global.

Même si ces projets sont intimement liés, chacun avance de façon indépendante.

Acquisition des actifs de North American Lithium (NAL)

M. Plourde précise que l'intention de Sayona, par le biais de l'acquisition de NAL, serait de transporter le minerai d'Authier vers NAL.

Si l'acquisition s'effectue, les priorités de Sayona sont les suivantes :

- a) Documenter les impacts liés au transport du minerai en lien avec :
 - Le bruit;
 - La circulation;
 - La révision du bilan des GES.
- b) Réviser le projet Authier considérant :
 - Aucune construction d'usine;
 - Modification de la halde;
 - Gestion des eaux;
 - Restauration minière.

M. Plourde précise que le projet Authier ne prévoit pas la 2^e transformation du spodumène en hydroxyde de lithium. Advenant le cas où Sayona deviendrait acquéreur des actifs de NAL, la priorité serait d'abord de répartir le concentrateur pour produire du spodumène et par la suite, après

avoir obtenu tous les permis et autorisations, de construire l'usine de transformation d'hydroxyde ou de carbonate de lithium.

Advenant l'acquisition de NAL, le projet Authier serait revu en profondeur. Un addendum à l'étude d'impact devra être soumis au Ministère de l'Environnement. Ces modifications nécessiteront plusieurs mois de travail.

Le projet Tansim, quant à lui en, est à ses tout débuts. Une phase d'exploration est prévue à l'été 2021. Si le projet se concrétise, des décisions devront être prises en regard d'une construction d'usine ou du transport du minerai vers NAL.

4. Un membre soulève une question en regard de mesures de compensation pour les milieux humides proposées par Sayona, mais refusées par le ministère et souhaite obtenir plus de précisions.

Sayona effectuera le suivi de cette question. La présentation des résultats de l'étude d'impact qui sera faite au comité lors d'une prochaine rencontre permettra possiblement de répondre à plusieurs questions dont celle-ci. Cette présentation, qui devait avoir lieu au mois de mars 2020, a été reportée en raison de la pandémie.

5. Le comité se questionne en regard de son rôle du comité de suivi Authier lithium en lien avec les différents projets de Sayona (North American Lithium, Tansim). Il est précisé que même si les projets sont intimement liés, les comités doivent être constitués par territoire et que cette obligation guidera les travaux du comité. Cette affirmation sera validée par la coordonnatrice et un retour sera fait au comité

c) **La mise à jour sur Sayona Québec**

M. Ratté présente :

- Les changements corporatifs chez Sayona.
 - Ajouts de ressources de grande expérience, dont Michel Ratté ainsi que Yves Desrosiers, Ing. - Directeur du projet Authier.
 - Présentation de l'organigramme de Sayona Mining.
- Les campagnes de relations avec les parties prenantes en cours ce printemps.
- Le Budget de Sayona Québec (100% dépensé au Québec) ainsi qu'une liste des principaux entrepreneurs de l'Abitibi-Témiscamingue avec qui des contrats ont été signés.
- La valeur boursière de Sayona sont passées de 20M\$CAD à 125M\$CAD comparativement à la dernière rencontre.

d) Les projets en cours de Sayona

Projet Authier :

- Réponses au MELCC à compléter d'ici l'été 2021.
- Avis de recevabilité : prévu fin été 2021.
- BAPE : Possiblement, terminé d'ici fin 2021 ou début 2022.
- Permis : Q1-Q2 2022.
- Opération : Q1-Q3 2023.
- Discussions en cours avec la Première Nation de Pikogan pour une ERA – phase « Exploitation de Authier ».
- Octroi de mandat à Forage Pikogan pour une campagne de forage en 2021. Projet de 1M\$. Forage à faire cet été. Permis obtenu.
- Préparation de l'embauche d'un agent de liaison (temps partiel) de la PNA.

Projet Tansim :

- Achat de 90 nouveaux claims miniers le 6 mars dernier.
- Discussions en cours avec Long Point First Nation pour une ERA de la phase exploration.
- Campagne de forage à faire en été 2021 :
 - Projet de 1M\$-1,5M\$.
 - Appel d'offre fait. Depuis le vendredi 26 mars 2021, il y a présentement 2-3 soumissionnaires.

e) Volonté gouvernementale

M. Ratté explique que le projet Authier s'inscrit bien dans la politique énergétique 2030 du gouvernement québécois qui vise à:

- Assurer une gouvernance intégrée de la transition énergétique;
- Favoriser la transition vers une économie à faible empreinte carbone;
- Proposer une offre énergétique renouvelée et diversifiée aux consommateurs;
- Changer les paradigmes liés aux hydrocarbures.

3. RETOUR SUR LES TRAVAUX ET LA STRUCTURE DU COMITÉ, par Lina Dallaire et Valérie Jacob

a) Actualisation des priorités identifiées

Lina Dallaire et Valérie Jacob reviennent sur la dernière rencontre de novembre 2019 concernant les enjeux et la priorisation de ceux-ci par le comité.

Le comité discute de la façon dont il souhaite aborder ces enjeux et indique que la priorité sera de recevoir la présentation de M. Plourde sur les résultats de l'étude d'impact avant d'entreprendre

des discussions sur la priorisation des enjeux. Cette présentation avait dû être reportée en raison de la pandémie.

De plus, le comité émet le souhait que les informations portées à son attention puissent être accessibles, simples et vulgarisées afin que les concepts puissent être bien compris.

M. Ratté est du même avis et souhaite que les membres puissent fournir des réponses éclairées à leurs commettants. Les enjeux ont été identifiés par la collectivité et le promoteur s'assurera de faire un arrimage avec ceux-ci et les outils qu'ils possèdent présentement.

b) Guide de fonctionnement du Comité de suivi

- Madame Dallaire présente brièvement les grands éléments devant se retrouver dans le guide de fonctionnement :
 - Mandat-mission, composition, recrutement, rôles et responsabilités des membres et non-membres, mandats, rôles et responsabilités de Sayona Québec, mécanisme de prévention des différends, modalités de fonctionnement, processus de concertation, tenue des réunions, communication externe.
- Certaines décisions ont déjà été prises par le comité et se retrouveront dans le guide. Madame Dallaire regroupe des propositions pour chacune des sections et les soumettra au comité afin que le guide puisse être adopté. Une version par courriel sera acheminée avant la rencontre afin que les membres puissent avoir le temps de le consulter et d'émettre des commentaires.
- Valérie Jacob rappelle que l'identification d'un porte-parole est inscrite dans le guide des bonnes pratiques des comités de suivi et présente les objectifs. Les membres du comité échangent leurs opinions concernant la pertinence de désigner ou non un porte-parole. Il a été conclu que pour le moment aucun porte-parole ne sera désigné pour le comité. Par contre, advenant le cas où la coordonnatrice aurait besoin de consulter le comité sur certaines questions, différents scénarios ont été abordés et le comité en rediscutera si nécessaire.

c) Postes vacants

Il y a actuellement 4 postes vacants au sein du Comité dont :

- 1 pour le milieu communautaire
- 2 au niveau des citoyens
- 1 au sein de la communauté autochtone

Le promoteur et Madame Dallaire verront comment faire des relances pour combler les postes vacants.



d) **Planification des travaux et calendrier de réalisations**

Une proposition de calendrier de rencontres et de planification de travaux est soumise. Certaines dates sont discutées en fonction de période où les disponibilités sont plus restreintes.

Madame Dallaire proposera un calendrier en tenant compte de ces périodes.

e) **Calendrier de rencontres et fonctionnement**

Il sera établi en fonction des disponibilités des membres.

4. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre est à déterminer et aura lieu vers la mi-juin 2021.

COMPOSITION ET PARTICIPATION

SECTEURS	REPRÉSENTANTS.ES	Présence	Absence
PROMOTEUR			
Sayona Québec	Michel Ratté , Dir développement durable	x	
Sayona Québec	Valérie Pelletier , Chef de bureau	x	
MUNICIPALITÉS			
Preissac	Aldée Langlois , conseiller	x	
La Motte	Marcel Masse , conseiller	x	
Saint-Mathieu d'Harricana	Martin Roch , Maire	x	
SOCIAUX ÉCONOMIQUE			
CLD Abitibi	Robert Julien , administrateur	x	
SADC Harricana	Éric Laliberté , directeur général		x
Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi	Robert Cloutier , Vice-président	x	
Eska Inc	Michel Mc Arthur , V-P principal, opérations		x
COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE			
Première Nation Abitibiwinni	Sylvester Trapper		X
ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX			
Conseil régional en environnement de l'A-T	Stéphane Bessette , administrateur	x	
Organisme de bassin versant du Témiscamingue	Yves Grafteaux , directeur général	X	
MILIEU COMMUNAUTAIRE			
	Vacant		
CITOYENS			
La Motte	Paul Audet-Gagnon		x
Citoyen de La Motte	Vacant		
Représentant d'un comité de citoyens (La Motte ou MRC d'Abitibi)	Vacant		
RESSOURCES			
MERN, direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue	Mathieu Beaudry , Conseiller aux affaires territoriales	x	
MRC d'Abitibi	Mélanie Falardeau , Directrice Service de l'aménagement du territoire	x	
INVITÉS			
Sayona Québec	Yanick Plourde , Directeur environnement	x	
ANIMATION/COORDINATION/SOUTIEN			
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Lina Dallaire , chargée de projet	x	
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Tiffany Dallaire	x	